



**Franchement
Frameries**

Frameries, le **21 FEV. 2019**

Concerne : réunion d'information préalable du public relative à un projet de construction et exploitation d'un parc éolien sur les communes de Mons et Frameries (6 éoliennes).

N / Réf. RIP-2019-04

V / Réf. /

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la réunion d'information préalable du public du 07 février 2019 et à la présentation du projet de construction et exploitation d'un parc éolien sur les communes de Mons et Frameries, le Collège communal, en sa séance du 21 février 2019, relève les points d'attention suivants et souhaite que le promoteur, via l'étude d'incidences sur l'environnement, y apporte des réponses en proposant de manière exhaustive les alternatives les plus efficaces :

- Paysager : Le Collège demande à ce que le projet fasse l'objet d'une attention particulière au niveau de l'impact paysager sur le cadre bâti et non bâti environnant, notamment pour le village de Noirchain. La présence de parcs éoliens proches doit être prise en compte.
- Nuisances sonores : Le Collège demande que les nuisances sonores liées au projet soient étudiées dans leur globalité, intégrant notamment la présence des axes autoroutiers et le zoning industriel tout proche ainsi que les parcs éoliens voisins.
- Nuisances visuelles : Le Collège communal demande que l'étude prenne en compte les effets d'ombrage notamment sur le village de Noirchain et le zoning industriel.
- Sécurité : le projet fait notamment état d'une éolienne au sein du zoning. Le Collège communal demande également qu'une attention particulière soit apportée à la dimension évoquée à la RIP du 29 janvier 2019 relative au projet de la société Clarebout sur Frameries faisant état de possibles interférences entre les deux projets. La proximité avec le zoning doit également être prise en compte.
- Sous-sol : Le Collège demande que le passé minier du sous-sol soit pris en compte dans l'EIE au vu du projet présenté.

Administration communale de Frameries

Centre Administratif

Rue Archimède 1 | 7080 Frameries

T +32 65 611 211 | F +32 65 611 261

IBAN: BE75 0910 0038 0551

- Biodiversité : Le Collège communal demande qu'une attention particulière soit apportée sur l'impact de ce projet sur la biodiversité, notamment l'avifaune et les chiroptères.
- Mobilité : Le Collège communal demande que l'étude d'incidences sur l'environnement (EIE) approfondisse cette dimension notamment pour le chantier éventuel de construction des éoliennes.
- Réseaux de télécommunications : Le Collège souhaite que l'EIE prenne en compte la transmission des signaux suite à l'installation d'un tel projet.
- Santé : Le Collège communal demande qu'une attention particulière soit apportée sur l'impact éventuel du projet sur la santé.
- Participation : Le Collège communal demande qu'un modèle participatif dans lequel les citoyens pourraient être associés fasse l'objet d'une réflexion et de propositions concrètes.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le Collège,
Philippe WILPUTTE
Directeur Général.

Jean-Marc DUPONT
Bourgmestre.

